

**ANNEE SCOLAIRE 2022 -2023**

**Demande d'agrément\* d'accompagnateurs bénévoles  
pour les activités aquatiques à la maternelle**

\*accordé pour une durée de 3 années scolaires

<b>Circonscription</b>	
<b>Commune</b>	
<b>Ecole</b>	
<b>Niveau de classe(s) et effectif(s)</b>	
<b>Nom(s) de (des) enseignant(s)</b>	
<b>Définition du rôle des accompagnateurs bénévoles</b>	
<b>Date de la réunion d'information et nom du formateur</b>	
<b>Modalités d'intervention : date(s) et fréquence</b>	

<b>Accompagnateurs concernés</b>							
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Signature</b>		<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Signature</b>
1				6			
2				7			
3				8			
4				9			
5				10			

<b>Signature du Directeur</b>	<b>Avis de l'IEN de la circonscription</b>	<b>Décision du Directeur académique des services de l'Éducation nationale</b>

- Joindre le formulaire de demande d'agrément pour les accompagnateurs bénévoles qui apportent une aide dans l'eau, agents non titulaires ou fonctionnaires agissant en dehors des missions prévues par leur statut particulier (1 par personne).

- Demande à retourner à l'IEN de la circonscription au moins 5 semaines avant le début des activités.